



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 et eaux usées : quelles mesures sanitaires ?

Question écrite n° 31452

Texte de la question

Mme Séverine Gipson interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les risques liés aux baignades, en raison du covid-19 qui se trouverait aussi dans l'eau. En effet, le virus a été détecté dans les eaux usées de Paris, l'ensemble des eaux issues des habitations et des établissements publics urbains, qui ont été analysées suite à la détection du covid-19 dans les eaux usées issues de l'activité humaine. Selon les experts, le virus dans l'eau perdrait sa capacité d'infecter en raison de la destruction de son enveloppe virale. Il ne pourrait ainsi pas se multiplier puisqu'il a besoin des cellules humaines pour se développer. Cependant, à l'heure où la période estivale approche et où le déconfinement a provoqué la réouverture de centaines de plages, cette question du virus dans l'eau se pose pour les Français qui partiront en vacances. En effet, si aucune trace du virus n'a été détectée dans les échantillons d'eau de mer ou de coquillages, la présence d'eaux issues des activités humaines dans la mer ou dans l'océan pourrait constituer un risque. Ce même problème se pose pour les eaux des lacs ou des étangs, d'autant plus qu'ils constituent des bassins d'eaux naturels avec une surface bien plus petite. Le Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol (CSIC) a d'ailleurs estimé dans son avis du 5 mai 2020 que les « chances de survie du SARS-Cov-2 dans l'eau non-traitée peuvent être supérieures » à celles des eaux salées. Elle lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'assurer une surveillance de la qualité sanitaire des eaux des mers, des lacs et des étangs pendant la période estivale.

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31452

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2020](#), page 5072

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)